

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 14-06 DU 10 JUILLET 2014

relative aux élections des présidents et des vice-présidents des différentes commissions du Comité de bassin Seine-Normandie

Le Comité de bassin

- Vu l'article D 213.22 du Code de l'environnement
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin approuvé par délibération n° CB 14-01 du 10 juillet 2014
- Vu le dossier du Comité de bassin du 10 juillet 2014

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus :

Commission permanente des programmes et de la prospective

Président : M. JUILLET

Vice-président : M. COSTARD

Commission territoriale et maritime Seine-Aval

Président : M. BOURLET DE LA VALLÉE

Vice-président : M. ALBANEL

Commission territoriale des Rivières d'Ile-de-France

Président : M. MARCOVITCH

Vice-président : M^{me} BERNARD

Commission territoriale des Vallées de Marne

Président : M. YON

Vice-président : M. DAVERDON

Commission territoriale des Vallées d'Oise

Président : M. BIGNON

Vice-président : M. PARIGOT

Commission territoriale Seine-Amont

Président : M. HENRIOT

Vice-président : M. BRANLE

Commission territoriale des Rivières de Basse-Normandie

Président : M. HALBECQ

Vice-président : M^{me} LOUISE

Commission des milieux naturels et aquatiques – COMINA

Président : M. SARTEAU

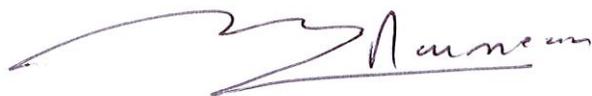
Vice-président : M. LEFEBVRE

Commission littorale et mer – COLIMER

Président : M. COSTARD

Vice-président : M^{me} JOZEAU-MARIGNÉ

**La Secrétaire
du comité de bassin**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du comité de bassin**

